



Fournir du soutien en français aux aînés et leurs aidants pour favoriser leur qualité de vie, leur autonomie et leur participation à la vie de la communauté

CENTRES D'ACCUEIL HÉRITAGE
33, Hahn Place, bureau 104
Toronto (Ontario) M5A 4G2
Téléphone : 416-365-3350
Télécopieur : 416-365-1533
info@caheritage.org

PUBLICATION INTERNE/EXTERNE

Toronto le 29 Août 2025

OFFRE D'EMPLOI

Titre : Agent-e d'engagement communautaire et coordonnateur-trice de programmation interservices

Organisation : Les Centres d'Accueil Héritage (CAH) - <https://www.caheritage.org/>

Lieu : En présentiel – Toronto, ON

Type d'emploi : Création de poste, temps plein

Niveau de responsabilité : Gestion intermédiaire

 **À propos de CAH:** CAH est un organisme francophone à but non lucratif qui accompagne les aîné-e-s francophones (55+) du Grand Toronto en leur offrant des services adaptés, sécuritaires et centrés sur la personne. Accrédité par Agrément Canada, CAH s'engage dans une démarche continue d'amélioration de la qualité. L'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) sont au cœur de ses priorités.

 **Résumé du poste:** Ce poste vise à renforcer le positionnement du Centre de vie active (CVA) de CAH comme un lieu inclusif, accessible, ouvert sur la communauté et enrichissant pour ses membres. Il contribue à resserrer les liens communautaires et à développer des synergies internes et externes, en cohérence avec la mission de CAH.

Créé pour assurer la gestion du CVA et la coordination de la programmation des activités destinées aux usagers autonomes non membres, ce poste joue un rôle clé dans le développement d'une stratégie d'engagement communautaire ciblée. Il intègre également les pratiques de prescription sociale, afin de mieux répondre aux besoins globaux des aînés.

Le titulaire du poste est responsable de la gestion du programme de bénévolat, en soutien à la mobilisation communautaire et à la mise en œuvre des programmes de CAH. Il veille à une coordination efficace des services connexes (alimentation, transport, bénévolat), tout en contribuant au renforcement des compétences et au transfert de capacités entre les services.

Ce poste est appelé à évoluer en fonction des besoins organisationnels, dans une logique d'adaptation continue aux réalités du terrain et aux attentes des communautés desservies.

Responsabilités principales

- Concevoir et mettre en œuvre des activités adaptées aux besoins des usagers.
- Développer une stratégie d'engagement communautaire.
- Développer des partenariats avec des organismes francophones.
- Actualiser et gérer le programme de bénévolat.
- Promouvoir les activités du CVA par des moyens innovants.
- Développer une programmation hybride et inclusive.
- Déployer le modèle de prescription sociale.
- Planifier et coordonner la programmation des services connexes.
- Assurer le suivi et la qualité des processus administratifs.

Formation

Diplôme postsecondaire dans un domaine pertinent ou toute combinaison équivalente d'études et d'expérience.

Compétences et qualifications

Essentielles

- Bilinguisme français/anglais.
- Expérience en gestion de projets communautaires, connaissance du réseau francophone.
- Maîtrise du cycle de gestion de projets.
- Mobilisation communautaire et animation de groupes.
- Communication inclusive et numérique.
- Leadership collaboratif, esprit d'initiative.
- Organisation, autonomie, gestion du temps.
- Maîtrise des outils numériques (CRM, calendriers partagés).

Atouts

- Expérience en gestion de bénévoles.
- Animation d'ateliers ou d'activités socioculturelles.
- Familiarité avec le modèle Links2Wellbeing.

Comment postuler

Une description détaillée du poste est disponible sur demande. Les candidatures seront étudiées jusqu'à ce que le poste soit pourvu. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Envoyez votre CV et lettre de motivation en français à fschneider@caheritage.org

Objet : *Candidature – Engagement communautaire et coordination de programmation interservices*

CAH souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation sont offertes à toutes les étapes du processus, conformément au Code des droits de la personne et à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.